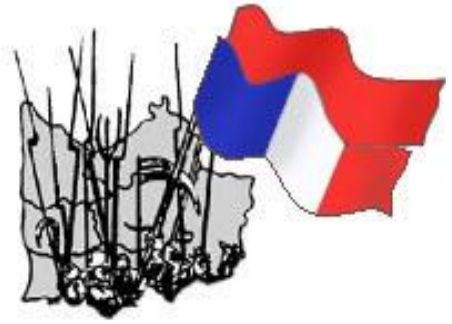


# BULLETIN-LETTRE N° 77

Avril, mai, juin 2017

# 1851



## Association pour la mémoire des Résistances républicaines

Siège social : Hôtel de Ville 04190 Les MÉES – site : [www.1851.fr](http://www.1851.fr)

Directrice de la publication : Colette Chauvin

Périodicité : trimestrielle

### • 110 ans après, le Var Rouge a resurgi entre les deux tours de notre campagne Présidentielle 2017 ...

Le mercredi 3 mai 2017, le quotidien *Var matin* nous faisait part d'une bien belle découverte.

À Camps la Source (83), des ouvriers travaillant à la réfection de la façade de l'ancienne cave coopérative, sont tombés sur une petite cavité contenant une boîte en fer portant cette inscription : "À celui qui ouvrira cette boîte mon salut socialiste. 1<sup>er</sup> juillet 1907". À l'intérieur était dissimulée une lettre écrite 110 ans plus tôt par le maire de l'époque. Pour mémoire, Marcelin MARIN, maréchal-ferrant de son état, était radical-socialiste et franc-maçon. C'est lui qui fonda, en 1906, cette coopérative viticole de Camps.

"Il a, nous dit le journal, une écriture légèrement penchée. Les majuscules tracent de belles arabesques. Derrière ce raffinement, se cache un homme de conviction qui a voulu transmettre un message aux générations futures. Le hasard a voulu qu'il soit découvert en pleine campagne présidentielle. Et il fait mouche".

Voici le contenu de ce message :

"L'exploitation des grands Capitalistes, l'indifférence de nos gouvernants, la mévente des vins ... La crise viticole qui sévit depuis 4 ans. La ruine des petits vigneron. Les impôts très lourds payés par le populo ... N'attendant

rien de l'action législative, mais tout de l'action syndicale, 100 petits propriétaires de la Commune de Camps, avons formé une association sous le nom de Coopérative Viticole de Camps

Les membres de l'association apportent leurs raisins, qui deviennent anonymes. Le Conseil d'administration a seul le Droit de Vente. Notre but est de former des coopératives dans toutes les Communes viticoles et de faire ensuite une grande fédération, et nous mettre en relation Commerciale avec les Coopératives de Consommation. C'est le seul moyen pour nous débarrasser des exploiters qui pullulent à notre époque depuis le plus bas jusqu'au plus haut de l'échelle sociale. Il n'y a partout que des gens sans pudeur et sans vergogne, marchand à l'assaut furieux de l'assiette au beurre. Le prix de de la journée des travailleurs de la terre est variable de 2,50 f à 3 f. Nous avons confiance en l'avenir. Il y a encore beaucoup d'ignorance et par ce fait beaucoup d'avachissement (...) L'antimilitarisme commence à se développer et nous espérons que les conflits Sanglants finissent par disparaître<sup>1</sup>. Rare sont encore les hommes qui haut et fort porte le Drapeau de la Révolution.

Mais la jeunesse des écoles continuera notre œuvre. Notre devise est celle-ci : **Nul n'a droit au superflu tant que chacun n'a pas le nécessaire.**

À tous et à toutes mon salut fraternel."

<sup>1</sup> 7 ans après cette lettre pleine d'espoir en l'avenir, éclatait la Première Guerre Mondiale. (ndlr)

Belle devise au demeurant mais ô combien éloignée des perspectives tracées par les programmes proposés lors de l'entre deux tours des élections présidentielles que nous venons de vivre. Qu'en aurait pensé Marcelin Marin ?

Sa coopérative, la première du Var, avec celle de Cotignac<sup>2</sup>, est désormais célèbre dans la région par son cadran solaire sur lequel était inscrit ceci : *"Passant aqueu cadran marquo l'Aoubo nouvello, réveilli ti paysan et douarbi la parpello"*<sup>3</sup>.

Cette inscription a subi, depuis, les outrages du temps. Espérons qu'à l'occasion de cette réfection de façade, elle ait été rétablie.

Elle résume à elle seule l'état d'esprit des vignerons d'alors et le contexte historique de la création de ces coopératives sur fond de crise viticole. Elle annonçait la révolte des vignerons Languedociens de juin 1907 avec l'un de ses meneurs le cafetier et viticulteur, Marcelin Albert (un autre Marcelin) ainsi que la mutinerie des "piou-piou" du 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie qui refusèrent de tirer sur eux.



La Coopérative de Camps autrefois. On aperçoit, au premier étage entre 2 fenêtres, le cadran solaire

<sup>2</sup> Voir "Les coopératives vinicoles varoises", Claude Arnaud, Cahier de l'Association d'histoire populaire de Tourves, 2015, 464 p.

<sup>3</sup> Voir "Marianne au village", Paul CRESPIER, éd. Memòri, 3<sup>e</sup> trim.2014. P.59 à 66.

## • *Un témoignage républicain dans l'église de Montauroux (83) ...*

Article de notre adhérent Gabriel CHABAUD de Tourrettes.

En 1970, au cours de travaux de restauration de l'église de Montauroux, un parchemin est découvert, dissimulé dans un œil de bœuf. Voici le texte :

*« Cette tribune a été faite à Montauroux par Blanc Pons Paulin pour maire Truc et pour recteur Murère du Bar. Fait à Montauroux, le 23 juin 1849, l'an de la République. Vive la République démocratique et sociale : liberté, égalité et fraternité. Le citoyen Blanc , menuisier. »*

L'auteur de ce message n'est autre que Paulin Blanc, né en 1825, qui a été chargé d'un travail de menuiserie dans cette église. Les archives nous livrent de nombreuses informations sur l'engagement républicain de ce personnage.

Sociétaire de la chambrée « *la Jeune France* » qui reçoit régulièrement Arambide dans sa tournée de distribution du journal *Le Démocrate du Var*, il s'implique avec beaucoup de détermination dans le mouvement insurrectionnel. Nommé membre de la commission municipale qui a déposé le maire de Montauroux, il rejoint le café Bœuf à Fayence où se rassemblent le 6 décembre tous les républicains du canton qui ont l'intention de marcher sur Seillans pour s'emparer de la mairie puis rejoindre les insurgés de Bargemon, Clapiers et Callas pour ensuite converger sur Draguignan. Mais le 7 au matin, la garde nationale de Seillans renforcée de nombreux partisans de l'ordre arrête la colonne composée d'une centaine de républicains aux portes de la ville.

Recherché par les autorités comme 13 autres Montauroussiens, il est déclaré en fuite en janvier 1852 à l'image de tous ses camarades. Le juge de paix le croit caché dans les campagnes de la commune alors que 5 autres républicains de ce village sont réfugiés à Nice !

Condamné à la surveillance par la commission mixte, il réapparaît en février 1853 après avoir bénéficié d'une mesure de grâce. En janvier 1862, un rapport de police concernant les anciens proscrits dénonce sa conduite suspecte et sournoise, il est toujours qualifié d'individu exalté et dangereux exerçant une influence marquée sur la population de Montauroux !

**Gabriel Chabaud**

---

• **Un article de Jean-Marie  
GUILLON sur Cabasse, son  
village natal •••**

Le village de Cabasse se situe dans le centre du Var, entre Brignoles et Le Luc, mais à l'écart de la route principale (la future RN7) reliant ces deux centres et que suivra la colonne insurgée en décembre 1851. C'est un village de Provence à la structure classique, groupé sur une petite éminence dominant la vallée de l'Issole. Il compte alors autour de 1500 habitants qui vivent essentiellement de l'agriculture et des activités artisanales et commerciales qui l'accompagnent. La bauxite qui donnera une relative prospérité à la commune plus tard n'a pas encore été exploitée. Le village est évidemment partagé entre « blancs » et « rouges » comme en témoigne l'article en provençal suivant :

*Le Démocrate du Var*, 30 janvier 1850

Cabasso, lou 24 janvier 1850

*Citoyen rédacteur,*

*Coumo sabi que sias l'ami deis paoures et deis travailladous, aï pensa que mi feria lou plési de mettre aquestei quatre mot su lou Demoucrato, et en paou de gramaci per l'imprimeur doou Toulonnais et de la Sentinello.*

*Sabès que faou que leis abouna leis suffoquoun pas gaïre ! L'aoutre jou en intran a la souciéta, ti trovi su d'uno taouro un paqué de sei journaoux que n'y avié per carga un aï, cride Poulito, li diou : coupàire, ai lissa meis*

*besiclos, maï tu qu'as la litouro, digou me qu'es aco ? – Va regardo et me di : es lou Toulonnais. – Et que dis . Es la propagando deis blancs. Coumo leis electiens s'approuchoun, nous mandooun aco per nous faire pourta seis candidats. – Eh, noun de sort, que me dias aqui ! Saboun pas que sian daou coumita rouge, et que d'abord que leis electiens eran couneissudos, s'assemblaren maï et picaren maï à la garanço. Aco destegne pas, aves bello va lava, sian rouges é va restaren, é li mandaren dé representans dé nouastro tencho.*

*En sourten, rescountreri Magno, lou courdounié ; li diou : Magno, sé voulès de papier per dé mesuros, poudés passa à la souciéta ; la lou Toulonnais que tapo lou soou. – Naoutré aussi, mi respondi, maï dé que arribo ? Lou gitan aou fuech per lou purifia ; et sian pas lei soulé. Touteis leis souciéta l'an reçu ; foau pas que leis cabassies passen per de groussié, per dé totos ; li foou remercia. – M'en cargi, lo digueri. Veni doun aoun noun de tous lei souciétas remercia leis bravei redatours blancs dé touteis seis journaoux que nous venoun très ben, per tourca la sartan, per alluma lou poualo, per abra la pipo et per d'aoutro caouvo que podé pas vous dire, maï que dévinaires.*

*Pourrias pas, citouyen Démoucrato, li douna lou counséou de nous manda soun papié blanc ; aco l'espragnarié la pene d'imprima et nous farié tout un, car va légien pas maï.*

*Aquéleis quatre mots coumençoun à s'alounga et mis despachi de vous saluda fraternellement.*

*Christoou*

TRADUCTION :

Cabasse, le 24 janvier 1850

*Citoyen rédacteur,*

*Comme je sais que vous êtes l'ami des pauvres et des travailleurs, j'ai pensé que vous me feriez le plaisir de mettre ces quatre mots sur le Démocrate, avec quelques remerciements pour l'imprimeur du Toulonnais et de la Sentinelle.*

*Vous savez qu'il faut que les abonnés ne les submergent pas beaucoup ! L'autre jour en entrant dans la société, je te trouve sur une table un paquet de leurs journaux qu'il y en avait pour charger un âne. J'appelle Polyte et je lui dis : Compère, j'ai laissé mes bésicles, mais, toi qui peut lire, dis moi ce que c'est ? – Il le regarde et me dit : C'est le Toulonnais. – Et que dit-il ? – C'est la propagande des blancs. Comme les élections s'approchent, ils nous envoient ça pour nous faire soutenir leurs candidats. – Eh, non de sort, qu'est-ce que tu me dis là ! Ils ne savent pas que nous sommes du comité rouge, et que, dès que les élections seront connues, nous nous rassemblerons encore et nous choisirons encore la garance. Ça, ça ne déteint pas, tu as beau la laver, nous sommes rouges et nous le resterons, et nous leur enverrons des représentants de notre couleur.*

*En sortant, je rencontrais Magne, le cordonnier ; je lui dis : Magne, si tu veux du papier pour des mesures, tu peux passer à la société ; il y a le Toulonnais qui recouvre le sol. – Chez nous aussi, me répondit-il. Du coup, qu'est-ce qui arrive ? Nous le jetons au feu pour le purifier ; et nous ne sommes pas les seuls. Toutes les sociétés l'ont reçu ; il ne faut pas que les Cabassois passent pour de grossiers personnages, ou pour des idiots ; il faut les remercier. – Je lui dis : Je m'en charge.*

*Je viens donc au nom de toutes les sociétés remercier les braves rédacteurs blancs pour tous leurs journaux, qui nous viennent très bien, pour nettoyer la poêle, pour allumer le poêle, pour allumer la pipe et pour autre chose que je ne peux pas vous dire, mais que vous devinerez.*

*Ne pourriez-vous pas, citoyen Démocrate, leur donner le conseil de nous envoyer plutôt leur papier blanc ; ça leur épargnerait la peine de l'imprimer et, pour nous, ça ferait pareil, car nous ne le lisons pas.*

*Ces quatre mots commençant à s'allonger, je me dépêche de vous saluer fraternellement.*

*Christophe*

Plusieurs remarques peuvent être faites sur ce billet dont l'auteur n'a pu être identifié. La première concerne l'usage du provençal qui est

la langue première, habituelle, de la communication populaire. On voit que son orthographe n'est évidemment pas fixée, ce qui n'importe pas beaucoup à l'auteur du billet, pas plus qu'à ses lecteurs qui savent parfaitement se reconnaître dans cette graphie en partie phonétique. On notera aussi que cet usage est lié au caractère humoristique du billet, un peu comme s'il était réservé à la galéjade. Mais derrière la « vulgarité » de l'expression se profile l'atmosphère politique d'un village très ordinaire du Centre-Var.

Les élections du 10 mars 1850 pour remplacer Ledru-Rollin et Fulcran Suchet compromis dans l'insurrection de juin 1849 à Paris approchent. La propagande bat son plein et le camp conservateur utilise les deux journaux toulonnais nés dans les années 1830, d'une part le très gouvernemental *Le Toulonnais*, sous-titré *Journal du Var et de l'Afrique*, propriété de l'imprimeur Aurel, et, d'autre part, son concurrent conservateur *La Sentinelle*, sous-titré *Journal de la Marine et de l'Algérie*, propriété de l'imprimeur Louis Laurent. En face, le camp rouge, déjà structuré dans ce village qui est pourtant assez modéré, s'appuie sur plusieurs chambrées et sur *Le Démocrate du Var*, journal publié par Théophile Pons et qui, pour démocratiser son capital et mieux lier le journal et ses lecteurs va le disperser en 30 000 actions de 1 F. Poursuivi à Toulon et à Draguignan, *Le Démocrate* disparaîtra en décembre 1850 pour reparaître le 1<sup>er</sup> mai 1851 sous le titre de *La Démocratie du Var*.

Proche de Brignoles et du Luc, Cabasse a été concerné par l'insurrection de 1851 et plusieurs de ses militants rouges ont été arrêtés. Voici ce qui ressort de leurs dépositions.

### **L'insurrection de décembre 1851 à Cabasse.**

À la veille de l'insurrection, au moins quatre sociétés « rouges » existent dans le village. Deux d'entre elles sont des sociétés de secours mutuel (Saint-André et Saint-Pons) et deux cercles, celui des veneurs et celui du peuple, ont pour siège le café de Clément Jassaud, qui va apparaître comme l'un des chefs des insurgés. Voilà plusieurs mois que les démocrates du village ont constitué une société

secrète. Elle se réunit dans une vieille maison dite « Moulin du libéral ». Comme dans les villages voisins, c'est dans l'après-midi du vendredi 5 décembre que les militants se concertent au café Brun après avoir reçu des instructions de Brignoles, via Besse. Ils commencent par se rassembler sur la place du Château. Le tailleur de pierres François Poly dit Lafleur brandit le drapeau tricolore de l'une des chambrées (la société de secours mutuel de Saint-Pons) dont seul le rouge est déployé. Les jeunes font la farandole. Précédé de deux tambours, un cortège parcourt ensuite deux fois les rues de la localité, puis s'arrête devant la mairie. On sait qu'au Luc, les « rouges » ont pris la mairie. On fait donc pareil, dira l'un des insurgés. La commission municipale dirigée par le cafetier Jassaud s'y installe après avoir révoqué le maire de Beaumont, gros propriétaire aristocrate non-résident et fils d'émigré de la Révolution. La commission municipale est composée, outre son président, de cinq cultivateurs[1] et de quatre artisans (un tonnelier, un armurier, un perruquier et un maçon[2]). Le facteur Joseph Vincent doit lui remettre les dépêches.

Le lendemain, le secrétaire de mairie et instituteur Revertégat et le garde-champêtre Siméon Godard désignent la quinzaine de jeunes qui doivent aller rejoindre la colonne principale[3]. Ils partent dans l'après-midi avec les hommes de Flassans, armés de leur fusil de chasse et gratifiés de 1 franc par le boulanger Martre.

Le juge de paix du canton de Besse estimera dans son rapport que les Flassanais ont entraîné dans la révolte les Cabassois vu « l'exaltation socialiste toujours plus vive à Flassans »

Le dimanche 7 décembre, les autres insurgés sont répartis par le garde-champêtre Godard, chef de la garde nationale, aux sorties du village pour contrôler les routes.

On connaît la suite. Le village n'est évidemment pas épargné par la répression : 29 Cabassois sont arrêtés, d'autres ont pu se réfugier au Piémont. Parmi les membres des chambrées « rouges », qui ont participé à la mobilisation et sont inquiétés se trouve le médecin « propagandiste » Giraud[4].

Jassaud et Revertégat, considérés comme les chefs, ainsi que Poly sont condamnés à la

déportation en Algérie. Revertégat, de retour en France, donnera à son fils le prénom d'Algéro ! Il est à noter que les événements de 1851 n'ont pas laissé de traces dans la mémoire du village.

#### Notes

[1] Léon Aubert ; Jean-Joseph Portal dit Tripet ; Thomas Trotobas ; Auguste Nivière ; Laurent Nivière.

[2] Respectivement Théophile Bayol, Louis Gautier, Aimée Bonnaud et Augustin Pascalis.

[3] Il s'agit de : Florian Agnel ; Marius Barthélémy dit « La Crous » ; Louis Blanc ; Joseph Brun ; Joseph Fontaine ; Jean Fouque ; François Grisolle ; Guérin du Lac ; Fortuné et Casimir Ley ; Martin, dit « Le Supérieur » ; Laurent Nivière du hameau de Pomples ; Jean-Baptiste Nivière ; Joseph Nivière, fils du fossoyeur ; Célestin Pascalis ; Joseph Thomasety.

[4] Sont inquiétés aussi Fabre de Saint-Roch, Sarvin Fabre, Victor Fournery, Siméon Gauthier, Gras dit « Martelet », Marius Maillère, Hyppolite Mingeaud dit « Petit Mingeaud », Honoré Paulet, Requier.

---

## • *Les Vingt ans de notre Association* •••

**du 10 au 15 octobre 2017.**

Nous travaillons en partenariat avec la médiathèque Louis Joseph et le *Cinématographe* de Château-Arnoux, les *Archives départementales des Alpes de Haute Provence*, les associations du patrimoine de l'Escale, de Château-Arnoux Saint-Auban, l'Association "*les Amis des Mées*", les éditions *Paroles* et *C'est-à-Dire* et sommes soutenus par les communes de Château-Arnoux Saint-Auban, Digne-les-Bains, L'Escale et les Mées.

### **Le programme contiendra, au minimum :**

La présentation de la publication 2017 de l'Association 1851 sur les Basses-Alpes à chaque manifestation qui suit.

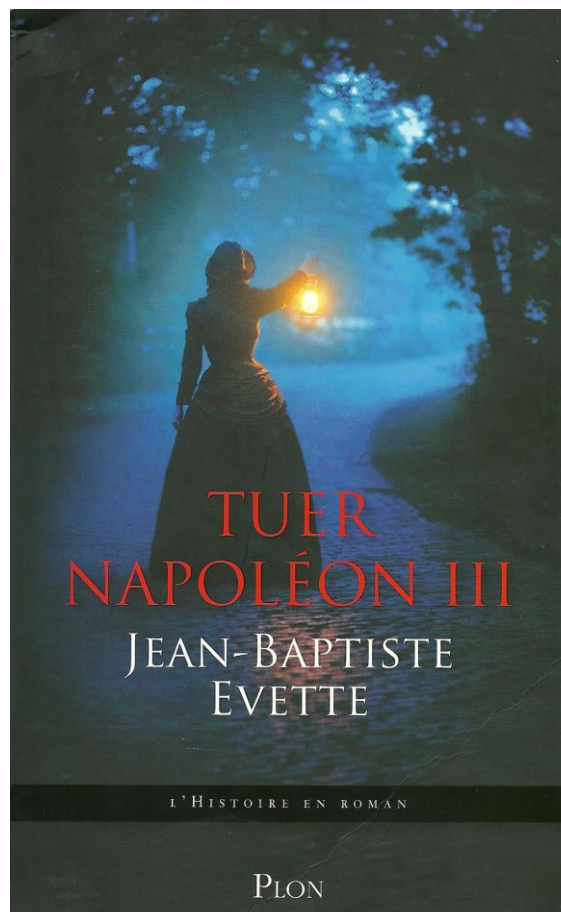
**Mardi 10 octobre**, 20h30 : lecture d'Archives par *la Mobil Compagnie* à L'Escale.

**Jedi 12 octobre**, 18h30 : Projection du documentaire "*1851, ils se levèrent pour la République*" suivie d'un débat en présence du réalisateur Christian Phillibert et de l'historien Jean-Marie Guillon au *Cinématographe* de Château-Arnoux.

**Vendredi 13 octobre**, 18h : conférence sur les "*Sociétés secrètes*" par Frédéric Négrel, historien, aux Archives départementales à Digne.

**Samedi 14 et dimanche 15 octobre** : salon du livre et expositions aux Mées, avec une librairie, les éditeurs cités, des auteurs indépendants et diverses animations : interventions d'écrivains, parcours des insurgés, prestations de comédiens du *Chiendent-théâtre*...

**Peut-être en avant première** la projection du film "*Le semeur*" réalisé par Marine Francen produit par Sylvie Pialat et Benoît Quainon inspiré de "*L'homme semence*" de Violette Ailhaud. Tourné en Lozère, le décor promet d'être à la hauteur de celui rude et aride des Basses-Alpes dans le milieu du XIX siècle.



Présence, tout au long de ces manifestations de Jean-Baptiste Évette auteur du roman historique "*Tuer Napoléon III*".

---

• *Nous faudra-t-il toujours un homme providentiel ?* •••



Louis Napoléon candidat à la Présidence. (extrait de "*HISTOIRE TINTAMARRESQUE DE NAPOLEON III*" Par Léon Bienvenu dit "Touchatout", illustré par G. Lafosse), 1874.

---

***Cotisations 2017 : N'oubliez pas de vous en acquitter. L'Association ne peut exister et financer ses publications sans votre aide. (Chèque de 20 € à adresser à la trésorière Noëlle Bonnet Montée des Esclapes 04600 Montfort.***